

# **Agence européenne pour la reconstruction: création et fonctionnement**

2000/0112(CNS) - 30/07/2001

La Commission a présenté son rapport annuel 2000 sur l'Agence européenne pour la reconstruction. L'Agence a vu le jour en février 2000 en remplacement de la Task Force de la Commission européenne pour la reconstruction du Kosovo (TAFKO), qui avait été établie à titre temporaire en été 1999 en vue de l'exécution des programmes d'urgence. Suivant de près les programmes de travail sectoriels élaborés avec la Mission intérimaire des Nations-Unies (la MINUK), l'Agence a préparé son propre programme de travail pour le Kosovo en 2000. Ce programme, bien qu'axé sur les besoins les plus immédiats dans le domaine de la reconstruction des infrastructures et de l'économie, s'est également intéressé, dans une optique à plus long terme, à la nécessité de mettre en place une économie de marché et d'encourager l'entreprise privée. D'entrée de jeu, l'Agence a décidé de faire porter son aide sur la réfection des infrastructures et équipements publics clés nécessaires au rétablissement d'une situation normale au Kosovo (notamment énergie, logement, transports et eau). Elle a également mené des actions dans le domaine du développement des entreprises, de l'agriculture et de la santé. Le budget affecté à ces programmes s'est élevé à quelque 262 millions d'euros et les programmes ont eu un impact immédiat considérable, en particulier dans les secteurs du logement et de l'énergie. À la suite des changements intervenus en octobre-novembre dans la direction politique en Serbie, les activités de l'Agence ont été élargies à l'ensemble de la République fédérale de Yougoslavie. Pendant le dernier mois de l'année, l'Agence a contribué à la mise en oeuvre d'un programme d'aide d'urgence d'un montant de 180 millions d'euros, couvrant les besoins sociaux les plus criants en Serbie. Elle a ensuite assumé la responsabilité des principales activités de soutien menées en Serbie et au Monténégro. Dans un contexte d'urgence, l'Agence a réussi à débloquer ses crédits en un temps record : à la fin de décembre 2000, elle avait passé des contrats pour l'exécution de projets au Kosovo, d'un montant de 241 millions d'euros. Dans le même temps, les coûts de fonctionnement de l'Agence ont pu être maintenus à un niveau n'excédant pas 8,5 millions d'euros, soit 2,5% du montant total engagé pour le Kosovo en 2000.